LA SENTINELLE DE THIBODAUX.

JOURNAL OFFICIEL DE LA PAROISSE LAFOURCHE ET DE LA VILLE DE THIBODAUX.

VOL. I. THIBODAUX, L^NE, SAMEDI 26 MAI 1866. NO. 43.

Chronique Locale.

☞A la dernière page, c'est-à-dire à la place du feuilleton que nous reprendrons la semaine prochaine, nos lecteurs trouveront notre correspondance datée de Paris, le 27 avril.

—Les officiers civils élus aux élection du 7 mai ont reçu leurs commissions, mercredi dernier.

—Depuis que le Congrès Fédéral est décidé de ne pas admettre les Etats du Sud dans l'Union, les jeunes gens ne cherchent plus à entrer dans l'union legitime.

—Les concerts nocturnes improvisés par la societé des chiens reunis, peuvent être très mel dieux par d'autres êtres que les humain. Malgre tout, nous croyons que, si cette mélodie était hurlee aux environs de la demeure du constable qu'il leur ferait cadeau de quelques saucisses.

Un Plaisir Troublé.—Samedi dernier, au magasin de dépôt de feu Victor Richard, a eu lieu un bal de gens de couleur. Malheureusement cette reunion a été gatée et le plaisir suspendue par l'arrivee d'une famille blanche qui, sans invitation prealable, est allee s'asseoir sur les sièges qui meublaient cette salle de danse. Ces personnes qui ont ainsi la mauvaise manie de fourrer le nez partout où elles n'ont que faire, auraient bien mérite qu'on les mit à la porte. Mais les gens de couleur qui composaient cette réunion voulant leur faire sentir à leur façon le peu de plaisir que leur faisait leur venue et leur société, ont préferé abandonner la place. Maintenant que nous avons établis les faits tels qu'ils nous ont ete rapportes, nous demanderons si, dans le cas où ces mêmes personnes donneraient un bal, elles seraient contentes ou satisfaites que des gens de couleur vinssent se faufiller parmi les invités? Evidemment non, ils seraient impitoyablement chasses, non seulement eux, mais encore toute personne blanche qui aurait l'effronterie de se presenter dans un bal, sans l'invitation requise. Laissez donc les gens de couleur s'amuser à leur manière tant qu'ils ne feront rien qui puisse troubler la tranquillite publique ou qu'ils se comporteront comme des hommes qui comprennent leur devoir? N'ayez pas non plus trop d'amour pour leur societe, si vous voulez eviter des désagrements, car cette race comprend qu'elle n'est pas faite pour fréquenter la societe des blancs, ni etre fréquente par elle.

Inondation.—Dans notre dernier numéro nous disions que l'eau commençait a se retirer ou du moins qu'elle ne fesait pas de progès dans son malheureux envahissement. D'après les informations que nous avons pu recueillir, il est à peupres certain que les habitants du haut de la Paroisse de Lafourche et ceux de la Paroisse de Terre-bonne, n'ont plus de crainte à ce sujet. Toute la partie inondee dans la première de ces deux paroisses se trouve située à quatre-vingt arpents du rivage du bayou. Il y a certainement quelques habitants qui perdent leur recolte, mais cette perte n'est rien à comparer à celle de l'annee precedente. Dans ces endroits là l'eau montait, Dimanche dernier, de trois quarts de pouce par vingt-quatre heures. Se montage provenait sans doute de la fermeture des coupes de la levee du chemin de fer des Opelousas, bouchées par les habitants du Chacaoula. Quant à la partie qui longe le bayou, tout le monde s'accorde à dire que les récoltes sont superbes et que, selon toute apparence, les cultivateurs jouiront du fruit de leur labeur.

Pharmacie Cazenavette. — Ces jours-ci tous les passants s'arrêtent à l'encoignure des rues Maine et St-Philippe et savourent avec délice l'odeur suave qui sient de cet etablissement. Ce sont les émanations parfumees des essences, des savons, des cosmetiques, des elexirs, des poudres et liquides dentifrices de la Société Hygiénique de Paris qui produisent cet effet merveilleux. Parmi tous ces articles de toilette, se groupent à foison des articles de bureau, tels que, papier à lettre français, plumes, enveloppes crayons Faber, encres, et des objets indispensables à un menage, savoir: savon à dégraisser, liquide pour conserver les fruits, ciment pour coller les porcelaines et cristaux, poudre pour detruire les insectes, pommades pour se debarasser des animaux rongeurs, sirops à tous les fruits et à tous les goûts, Vingt mille bouchons assortis pour boucher tous les ..... goulots. Enfin, dans cet etablissement, le seul de son genre dans notre ville, on trouvera également un assortiment complet de medecines les plus fraîches et de produits chimiques sortant des fabriques d'Europe les plus en renom. Allez visiter la "Pharmacie Cazenavette" et vous verrez par vous-même que M. J. T. Thibodeaux, le proprietaire actuel, ne neglige rien pour mériter la confiance de ses clients et le patronage du public.

Anniversaire.—Le 11 du mois de juin, la Compagnie des Pompiers de Thibodaux doit celebrer avec toute la pompe requise l'anniversaire de sa fondation. Pour cela et pour que rien ne manque à cette fête, il est probable qu'elle aura recours à une souscription pour en payer les frais. Nous souhaitons que personne ne se fasse tirer l'oreille pour delier les cordons de sa bourse, car si on examine ou plutôt si on considère l'état pecuniaire des membres qui composent cette societe, on verra qu'il y en a très peu qui soient en mesure ou dans une position qui leur permette de concourir aux frais d une fête. Ainsi donc ils doivent avoir recours à ceux qui possèdent; car ceux-là, en cas d'accidents, seront bien contents de voir ces personnes, même au péril de leur vie, faire tous leurs efforts pour sauver leurs proprietés.

A ce propos il nous vient une idée, et nous croyons que cette idee sera goûtée par tous ceux qui ont à cœur la prosperité de cette Compagnie, possesseurs de proprietes et ne pouvant pas être membres actifs, soit pour cause de vieillesse, soit par quelques infirmités. Il s'agirait tout simplement pour le bien-être de la Compagnie d'admettre dans ses rôles des membres honoraires qui ne seraient assujettis à aucune des regles qui gouvernent les membres actifs, et d'établir une quotisation mensuelle de deux piastres, par exemple, pour chaque membre honoraire qui serait admis dans son sein. Par ce moyen, cette institution pourrait ramasser assez de fonds pour completer ses tuyaux et se pourvoir des ustensiles qui lui manquent et qu'elle ne peut se procurer faute d'argent. Autrefois, la Corporation lui fesait une subvention, mais aujourd'hui son tresor est delabré. Elle ne doit compter, pour le moment, que sur la générosite des propriétés qui ont seuls un grand intérêt au maintien de cette organisation.

Societe Lyrique.—La societé lyrique fait des progrès rapides. M. E. Chol, le professeur par excellence se propose de la faire debuter à l'Eglise St-Joseph le jour de la Fête-Dieu. Nous avons eu le plaisir d'assister à quelques repetitions et nous pouvons assurer au public qui se propose, ce jour là, d'aller les entendre, que les morceau qui sont actuellement à l'etude seront bien exécutés. D'ailleurs on peut-être certain que le goût pour la musique se developpe depuis quelque temps, dans notre ville, d'une manière très rapide. Nous ne serions pas étonnes d'apprendre, d'ici a quelques jours, l'ouverture d'un cours musical pour les jeunes demoiselles, ni d'annoncer un jour que parmi toutes ces voix on a déniché des timbres a la Dupré, Adelina Patti, Levassor, Tamberlie, etc, etc.

La Puissance du Credit.—Dernièrement, à une vente de succession, les effets mobiliers se sont vendus à des prix exhorbitants. On nous parle d'une vieille moustiquaire et d'un morceau de coton bordé de franges, servant de courte-pointe qui auraient atteint la somme de vingt piastres. De vieilles chaises ont été adjugees a un prix fabuleux; une pendule qui vu sa vieillesse, commencait à radoter a atteint le chiffre respectable de dix-huit piastres. Enfin, un vieux cheval, incapable de rendre d'autres services, a été adjugé pour le double de sa valeur, ainsi que tous autres objects. Comment veut-on qu'il en soit autrement, lorsque les acheteurs ont trois annees pour payer leurs achats.

EUROPE.

Correspondance Particuliere de la *Sentinelle de Thibodaux.*

Paris le 4 mai 1866.

Anxiete Generale.

J'avais raison, il y a huit jours, de formuler les plus expresses réserves au sujet des bruits en circulation, d'après lesquels, des bandes de volontaires Italie s auraient commis l'inqualifiable imprudence d'attaquer l'Autriche dans ses fortifications du quadrilatère. Dieu merci, cette jeune et vaillante nation qui, par notre aide, s'est reconstituée et tend à se replacer au rang des premières puissances européennes, n'a pas commis la faute de provoquer sa redoutable ennemie, et l'on peut espérer qu'elle aura le bon sens de conserver jusqu'au bout l'attitude circonspecte que son intérêt, bien entendu, lui commande de garder.

Non, il n'y a pas encore eu effusion de sang. Mais si la guerre n'est pas commencée, les choses cependant n'en valent guère mieux. De toute part, en Autriche d'abord, en Autriche surtout, on arme avec fureur, chaque jour des convois militaires sont dirigés sur la Vénetie, emportant des régiments, des munitions. Toute communication avec l'Italie par le réseau Lombardo-vénitien est interrompue. De son côté l'Italie ne reste pas en arrière. Avec un patriotisme digne des plus grands éloges, le Parlement autorise le gouvernement à faires toutes les dépenses nécessaires pour pouvoir à la sûreté de l'Etat; les populations, que l'idée seule de marcher à la délivrance de Venise exalte au plus haut point, se livrent à des manifestation enthousiastes; tous les partis s'effacent pour ne laisser face qu'à l'explosion unanime du sentiment national. Les Garibaldiens sentant que l'heure approche où ils pourront de nouveau marcher à l'avant-garde, loin de vouloir susciter des embarras au gouvernement, attendent docilement que le signal de la lutte leur soit donné, leur chef lui-même, le héros de Marsala, plus tard le vaincu d'Aspromonte,—prêt à marcher à de nouveaux exploits, ne bougera point avant que Victor Emmanuel n'ait fait appel à son courage et à sa popularité.

D'autre part, la Prusse, aux trois-quarts prête à livrer le grand combat, duquel dépendra la suprématie qu'elle convoite en Allemagne, affecte un ton très menaçant vis à-vis de l'Autriche et de ses satellittes allemands. La flotte prussienne est réunie dans la Baltique,— de même que la flotte italienne dans l'Adriatique. On échange de part et d'autre des offres diplomatiques, dont le résultat pour le maintien de la paix ne saurait être envisagé avec la moindre confiance. A proprement parler on amuse le tapis. Que reste-t-il donc a attendre?

Qui Tirera le Premier Coup de Canon?

Ah! c'est dire grave, en présence des conséquences désastreuses que peut avoir en ce moment, une guerre européenne, de prendre sur soi l'initiative du premier coup de canon. Il est évident que l'Autriche, après avoir longtemps rusé et protesté bien haut de ses préférences pour la paix, ne cherche qu'une occasion favorable de mettre le feu aux poudres. Mais elle ne voudrait pas commencer. *Elle veut qu'on l'attaque.* Son dessein est aujourd'hui trop évident. On comprend très-bien partout, qu'étant à bout d'expédients politiques, elle veut en appeler à l'*ultima ratio regnum*, pour que la Prusse ou l'Italie lui fournissent le prétexte après lequel elle aspire. Au contraire la tactique de ces puissances, derrière lesquelles la France se divise, consiste à pousser à bout leur antagoniste, de manière à lui faire commettre la même faute qu'en 1859. C'est donc à qui ne commencera pas. Une pareille situation ne saurait se prolonger.

Quelle Attitude Gardera l'Empereur?

Pour ce qui est de l'Italie, on devine aisement que la prudence à laquelle elle s'astreint lui a été recommandée par le cabinet des Tuileries. Victor Emmanuel n'agit et ne parle que sur un mot d'ordre venu de Paris. Il n'en est pas de même à Berlin, et l'embarras que l'on éprouve en face de la mystérieuse neutralite qu'affecte Napoléon III, empêche probablement M. de Bismark de pousser les pions sur son échiquier avec plus de rapidité. Et pourtant je ne serais pas éloigné de croire que lui aussi subit secrètement l'influence du mystérieux moteur qui règle toute cette manœuvre. Aujourd hui, comme il y a trois mois, le gouvernement impérial interrogé, déclare qu'il veut rester neutre, à moins que l'intérêt de la France ne lui commande de jeter son épée dans la balance. Quelles seront les circonstances qui le détermineraient à sortir de sa passivité? On les devine aisement. Il ne faudrait pour cela qu'une agression de l'Autriche contre l'Italie. Mais ces événements si forcément en [illegible] qu'ils paraissent aujourd'hui aux Tuileries, on semble ne pas les juger aussi imminents.

Aussi point de préparatifs ostensibles, pas d'armements, pas de commandes pour les équipements militaires, vous pouvez être assurés cependant, que le premier coup de canon ne nous prendra pas au dépourvu. Napoléon III n'est pas de ceux que *l'on prend sans vert*, comme dit le vieil adage.

Symptomes Graves.

On ne fait donc rien ostensiblement qui indique que la France doive prendre une part quelconque au conflit qui menace de s'engager. Cependant le conseils des ministres se succèdent à des intervalles plus rapprochées que d'ordinaire. Le langage des hauts personnages reflète des préoccupations belliqueuses très-marquées. Il y a deux jours, le Président du Corps-Législatif dinait chez un ministre ayant pour son voisin de table l'un de nos plus brillants généraux, le général Bourbaki; celui-ci affectait de ne pas croire à la guerre et disait qu'il avait renoncé à achete des chevaux: "Général, croyez-moi, dit Walenski, préparez-vous, montez votre écurie de campagne." Le fait a été raconté par le chef d'état-major du général, et ce sont de ces temoignages qu'on ne recuse pas.

Effondrement des Valeurs de Bourse.

Les journaux officieux tiennent un langage très-enigmatique et le public qui cherche à lire entre les lignes, n'y trouvant rien de rassurant, s'alarme outre mesure. De là des baisses effroyables sur toutes les valeurs de Bourse, principalement sur les fonds italiens. La rente elle-même subit une dépréciation et chaque Bourse amène une baisse de un franc sur cette première valeur française. L'incertitude où l'on est du lendemain est plus terrible que ne serait la nouvelle d un premier engagement. Il s'en suit que de nombreux spéculateurs sont ruinés. On cite un des gros bonnets de la coulisse qui vient de perdre plus de *trois millions*; il y a plus, la plus part de nos agents de change se trouvent fort embarrassés par les déconfitures de leurs clients et l'on compte jusqu'à vingt-neuf qui ont été obligés d'avoir recours à des emprunts pour solder les différences, provenant des opérations qu'ils ont faites pour le compte de clients désormais insolvables.

Panique Industrielle et Commerciale.

Par une conséquence fatale, le commerce et l'industrie se plaignent hautement. De Rouen, du Hâvre, de Mulhouse, de St-Etienne, de Lyon. Les nouvelles les plus fâcheuses arrivent et annoncent que l'exécution d'importantes commandes, faites aux divers industriels, a été suspendue, que les marchés sont annulés. Bref c'est un malaise général auquel il faut un prompt remède. Et ce remède! Hélas! ne paraît pas pouvoir être cherché autre part que dans une lutte sanglante. On a bien essayé de remettre sur les tapis la fameuse proposition de Congrès Européen. Mais ce serait un miracle dans l'état actuel des esprits, en Italie, en en Prusse et en Autriche principalement, de voir réussir aujourd'hui ce qui a échoué en novembre 1864.

Froideur dans les Relations entre l'Ambassade d'Autriche et les Tuileries.

J'ai dit que l'état des esprits en Autriche surtout éloignait toute possibilité de réunion d'un Congrès. Je ne parle pas des populations bien entendu. Pour elles la guerre qui les menace et qui leur coûtera vraisemblablement si cher, ne saurait être qu'un sujet d'appréhension et de larmes douloureuses. Mais leur souverain est irrité, mais les conseillers enchérissent encore sur sa colère impatiente, mais l'armée Autrichienne brûle de se mesurer avec la Prussienne, de les humilier si faire se peut, et de prendre la revanche de Solferino sur l'armée Italienne.

La cession amiable de la Vénétie, moyennant compensation sur le Danube, et comme appoint une alliance offensive et défensive de la France avec l'Autriche, aurait pu prévenir tous les malheurs qui s'apprêtent à fondre sur la dynastie de Strasbourg. Mais François Joseph a repoussé absolument avec la plus grande énergie toute proposition de ce genre.

Il s'est aliéné par suite les bonnes dispositions que l'on nourrissait à son égard aux Tuileries. Son embassadeur s'en aperçoit; lui aussi perd patience, il se fâche, il laisse échapper des paroles aigres. Il boude et sa femme aussi, si bien que, chose extraordinaire!— elle s'est abstenue de paraître à la dernière soirée dansante donnée dans les salons de l'Impératrice.

Mot de l'Empereur sur Mme de Metternich.

Le fait a été très remarqué et l'on en a parlé dans le petit cercle des intimes de la Cour. On m'assure que l'Empereur aurait dit en parlant de la princesse qui, comme vous le voyez, joue volontiers les *Thérèse* dans le monde: "*Parce qu'elle chante le Sapeur, elle croit pouvoir gouverer la France!*"

Voilà donc à quoi ont abouti les excentricités de langage et de tenue de l'ambassadrice d'Autriche. Au moment de mettre à profit cette espèce d'influence ou tout au moins cette espèce d'intimité privilégiée dont elle jouissait, elle voit se dissiper sous le coup d'une ironie mordante toutes les illusions qu'elle s'était faite.

Encore deux jours!

De tout cet ensemble se dégage comme une odeur de poudre. C'est la guerre, la guerre à bref délai. J'entends dire que le 5 mai doit être le jour fatal, et qu'alors les espérances de conciliation qui peuvent subsister encore, espérances bien vagues à coup sûr, s'envoleront au bruit du canon.

Donc attendons! Puissé-je dans ma prochaine lettre pouvoir vous annoncer que cet orage gigantesque s'est éloigné de nous. Mais, à vrai dire je ne l'espère point.

Ouverture de l'Exposision des Beaux-Arts.

Malgré la vivacité des préoccupations que suscite une aussi grave situation politique, l'ouverture de l'Exposition annuelle des Beaux-Arts avait attiré mardi dernier au Palais des Champs Elysées un public nombreux d'artistes et d'amateurs, comme c'était mon devoir de chroniqueur de le faire, j'ai négligé ce jour là la politique pour la peinture et coudoyant la foule qui encombrait les salles de l'Exposition j'ai passé en revue les principales œuvres qui y figurent.

Tout d'abord je dois dire que le nombre des œuvres exposées est inférieur de deux ou trois cents à celui des expositions précédentes. On prétend que la sévérité du Jury est la cause de cette diminution. Quoiqu'il en soit, j'ai pu remarquer encore un nombre très considérable de produits soi-disant artistiques et dont la faiblesse extrême aurait certainement mérité un refus.

Le niveau artistique de l'ensemble m'a paru plus bas encore que de coutume. Il est vrai que plusieurs d'entre nos artistes émérites n'ont pas exposé. On rencontre une foule d'œuvres travaillées avec une habilité de main incontestable, mais auxquelles les qualités essentielles d'un ouvrage d'art bien pensé, relevant d'un idéal vraiment digne de ce nom, manquent le plus souvent. Comme toujours des *Venus*, des *Eves*, des *Lidas*, des *Nymphes* en complet désabillé accrochent les regards par des poses plus ou moins cambrées qui font ressortir les lignes harmonieuses de leur corps. Mais ce n'est pas le culte de la beauté, toujours chaste même dans la nudité, qui a inspiré ces décolletages. Avant tout, on cherche le succès, on veut plaire et on flatte les passions du public. Nos artistes ont aussi de blâmables condescendences pour les goûts mesquins et bourgeois de leurs contemporains, qui se traduisent par des centaines de petites toiles représentant des scènes familières. Encore si ces représentations de la vie étaient relevées par un sentiment juste de la réalité! mais non, le prétentieux y domine, et la composition comme la couleur en sont également fades et fausses.

Ces vérités dites, je suis plus à l'aise pour signaler les toiles véritablement remarquables de ce salon. Les deux places d'honneur du grand salon carré sont occupées, l'une par la dernière œuvre de notre célèbre peintre de genre militaire, Hippolyte Bellangé, le continuateur de Charles, l'émule de Raffet que nous avons si malheureusement perdu il y a peu de jours. Elle représente les débris du bataillon carré des grenadiers de la garde à Waterlo brûlant leur "dernière cartouche." C'est l'heure où le général Cambrone envoie à tous les diables les Anglais qui le somment de se rendre. C'est là, à coup sûr une des meilleures œuvres de M. Bellangé.

En face, à l'autre place d'honneur est un tableau de ce fin et charmant coloriste, de ce peintre par excellence de la vie arabe, qui a nom Fromentin. Cela représente le **Passage du gué par une tribu arabe.** Entre les berges élevées de la rivière, le long du chemin qui tourne entre les mamelons et jusques dans l'eau, fourmille tout un peuple d'hommes à la désinvolture à la fois élégante et naïve, de femmes, d'enfants, de troupeaux. Tout cela semble à peine indiqué —presque une esquisse—et pourtant cela remue, cela grouille, c'est la vie. Le tableau de M. Fromentin est donc un des grands succès de cette année.

Je n'en dirai pas autant de l'immense toile placée au dessous et signée Edouard Dubofo; elle porte pour titre **L'Enfant Prodigue** On y voit un entassement de femmes jouant, buvant, avec d'aimables viveurs costumés à la mode de la renaissance italienne, et au milieu desquels trône, debout, la coupe en main entouré de beautés peu farouches, un jeune praticien qui symbolise l'enfant Prodigue. De chaque côté de cette toile sont deux grisailles représentant l'**Enfant Prodigue dans les mauvais jours** et son **retour à la maison paternelle.**

Pourquoi M. Dubofe a-t-il peint en gris ces deux scènes qui représentent la morale de son œuvre, tandis qu'il a réservé toutes les richesses de sa palette pour l'orgie sardanapalesque du prodigue? Après tout la palette de M. Dubofe n'est pas si riche qu'on lui fasse un trop vif reproche de cette préférence pour l'orgie, tout y est blond et fade. C'est de la petite peinture sur un grand morceau de toile.

La Cléopatre de M. Gérôme ressemble trop à la **Phryné devant l'Aréopage** et à la **femme du roi Candaule.** Comme elle ne se recommande que par le luxe archéologiste de ses accoutrements et de ses bijoux. Toute autre doit être la charmeresse qui a subjugé César et qui a su perdre Antoine.

M. Courbet brille cette année au premier rang, moins par sa **Femme au perroquet**, une nudité manquée, que par un merveilleux **Dessous de bois** d'une couleur à faire pâmer les vrais amateurs. On parle de lui pour la grande Médaille d'Honneur. Courbet! médaillé recevant la plus haute récompense que le juri ait à décerner! Que va dire l'Institut? ses membres n'en mourront-ils pas de douleur?

Laissez-moi vous signaler encore deux beaux paysages de Corat, ce peintre de la nature crépusculaire, qui sait si bien faire frissonner l'arbre dans les brumes argentées du matin ou le noyer dans les blanches vapeurs du soir. Après lui Daubigny tient une place digne de lui, digne de sa réputation, quoiqu'il n'ait guère exposé que des réminiscences.

M. Ribot dont la peinture genre Ribera avait obtenu l'an dernier un succès d'enthousiasme a cette fois un **Jésus parmi les docteurs**, dont la qualité de solide peinture rachètent les défauts de [illegible]

M. Chaplin expose des femmes nues (parbleu!) blondes, roses, bleues ciel, grises; comme toujours c'est de la crême fouettée, coloriée de tons très fins.

Je vous réserve pour la bonne bouche l'œuvre d'un débutant, M. Roybet. Inconnu hier, il est aujourd'hui presque célèbre. Son tableau **Un fou sous Henri III.** attire l'attention de tous les artistes et de tous les connaisseurs. Sous son costume rouge aux tons concentrés et intenses, le fou montre son sourire malicieux. Il n'est pas jusqu'aux dogues que le fou tient en laisse prêt à les déchainer sur quelque fat empanaché, qui ne projettent hors du cadre leur puissante musculature. N'oubliez pas que ce nom de Roybet; si cet artiste continue comme il a commencé, il prendra rang au premier rang des peintres de notre époque.

A huitaine le complément de cette revue du salon.

AVIS.

Bayard Triple-Croche, nouveau "Maître Jacques," désesperant de pouvoir jamais à étriller les chevaux à la fantaisie de son exigeant Harpagon, vient de changer de maître et de metier.

Ne pouvant, dis-je, faire un bon valet d'écurie, il s'efforce de faire un mauvais poëte. Mais ce titre même de mauvais poëte n'est-il pas encore cent fois trop flatteur pour celui qui vient de commettre 99 vers dans le genre de ceux-ci:

"J'ai ouï dire qu'un certain magister
Fatigué de la paix
Voulut faire la guerre.
On ne lui avait rien fait."

En avez-vous assez? .... mais vous seriez trop content. Encore ces deux vers, pour compléter la demi-douzaine:

"Inutiles, sans fruits, toutes ses représailles
"Sont bêtes, ne valent rien qui vaillent."

Voyons, je serai bon prince, et vous ferai grâce des autres 93.

Je n'ai pas compté moi-même, il est vrai, ces pré endus vers, mais croirez-vous que, quoiqu'ils soient bien plus agréables à compter qu'à lire, j'ai cependant digéré toute cette tirade?

Dites-moi que j'ai bon estomac, et n'en parlons plus..... Mais si, soyez charitable; parlez-en un peu. Qui sait? peut-être y aura-t-il moyen d'ébonter le maître et le valet à tel point de leur rendre ce service: au premier de le porter à s'adresser à un meilleur bureau de placement quand il voudra me donner un autre poëte-insulteur, et au second de lui faire reprendre son étrille et sa brosse. qu'il n'aurait jamais dû quitter. Ce qui serait infiniment plus utile et plus honnête.

En attendant, ce poëte en herbe se pose à Labodieville en maître d'école, en maître de musique, en *défenseur de la Foi*, et en organiste de l'église Ste-Philomène, dont le curé, pour n'être point poëte, n'en rivalise pas moins d'efforts, *ad magnam Dei gloriam*, pour abattre l'ancien magister au profit du nouveaux, en refusant sa *très-saint communion* à tous les enfants qu'on enverra à mon école, et à leurs timides et craintives mamans l'absolution de toutes leurs pécadilles.

F. Barthet.

Joachim Badeaux, Administrateur, vs. les Heritiers et Creanciers de la succession de Edmond Robeau.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Lafourche, Cour du 3me District Judiciaire.

Attendu que Joachim Badeaux, dument nommé et qualifié administrateur de la dite succession, à ce jour déposé à mon bureau un compte provisoire de son administration,

Econséquence, les héritiers et créanciers de la susdite succession et les personnes intéressées sont notifiés d'avoir à présenter à ce bureau, dans les trente jours qui suivront la publication du dit avis, les objections qu'elles peuvent avoir à l'homologation du dit tableau, autrement il sera approuvé et homologué conformément à la loi.

SEAL. Temoin ma main et le sceau de la dite Cour, ce 19ème jour de mai mil huit cent soixante six.

2f-10j L. S. Allain, Greffier.

Jules Chappis Administrateur. vs. Les Heritiers et Creanciers de Victoria Benoit.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 3ème District Judiciaire, siègeant dans et pour la Paroisse Lafourche.

Attendu que Jules Chappuis, dûment nommé et qualifié administrateur de la succession de Drauzin Gros, décédé, à ce jour déposé à ce bureau un compte final et complet de son administration de la dite succession,

En conséquence les héritiers et créanciers de la susdite succession, et les personnes intéressées, sont notifiés d'avoir à présenter à ce bureau, dans les 10 jours qui suivront la publication du dit avis. Les objections qu'elles peuvent avoir à l'homologation du dit tableau, autrement il sera approuvé et homologué conformément à la loi.

L.S. En foi de quoi j'ai signé et marqué la place du sceau de la dite Cour, ce 19 Mai mil huit cent soixante-six.

10j L. S. ALLAIN, Greffier

CHAS. LESSEPS, fils, vs SES CREANCIERS.

No. 452.

ETAT DE LA LOUISIANE— Cour du 3me District Judiciaire, Paroisse de Lafourche.

A tous ceux que les présentes peuvent intéresser

AVIS est donné qu'une assemblée des créanciers de Charles Lesseps, Jr., aura lieu devant J. K. Gourdain, Recordeur de la dite paroisse, à son bureau, dans la ville de Thibodaux, le jeudi 28me jour de juin 1866, à 10 heures A. M., afin de prendre en considération les affaires du dit Chas. Lesseps, fils, et d'aviser au meilleur moyen de disposer des effets et proprietés.

L.S. Temoin ma main et le sceau de la dite Cour, ce 26me jour Mai mil huit cent soixante six. L. S. Allain, Greffier

---

L. Bush, Syndic, vs. les Creanciers de J. B. Roustan.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 3me District Judiciaire, Paroisse de Lafourche.

Attendu que L. Bush, dûment nommé et qualifié Syndic dans l'affaire ci-dessus titrée, a ce jour, déposé à ce bureau un rédition e compte de son syndicat de la dite affaire,

En conséquence les créanciers de la susdite affaire, et les personnes intéressées, sont notifiés d'avoir à présenter à ce bureau dans les 10 jours qui suivront la publication du dit avis. les objections qu'elles peuvent avoir à l'homologation du dit tableau, autrement il sera approuvé et l'homologué conformément à la loi.

L.S. En foi de quoi j'ai signe et marque la place du sceau de la dite Cour, ce 1 Mai 1866.

2f. L. S. ALLAIN, Greffier.

Syndicat de J. B. Roustan—L. Bush, Syndic,

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du 3me District Judiciaire. Paroisse de Lafourche.

A tous ceux qui les présentes peuvent intéressr

AVIS est donné q'une assemblée des créanciers de J. B. Roustan., aura lieu devant J. K. Gourdain, Recordeur de la dite paroisse, à son bureau, dans la ville de Thibodaux, Jeudi 21me jour de Juin 1866, à 10 heures A. M., afin de prendre en considération les affaires du dit J. B. et d'aviser au meilleur moyende disposer des effets et proprietés.

L.S. En foi de quoi j'ai signe et marque la place du sceau de la dite Cour. ce 19 Mai 1866.

10 mai L. S. ALLAIN, Greffier

Succession de Mathilde Vickner, decedee, épouse, de Adolphe Boudreaux et Communauté.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du troisième District, Paroisse Lafourche.

Attendu que Adolphe Boudreaux, de la dite paroisse, a fait son application à la dite cour pour obtenir l'administration de la dite succession.

En conséquence avis est donné à toutes les personnes que cela peut concerner d'avoir à faire leurs oppositions, si elles en ont, à cette demande, au Greffier de la dite Cour, dans les dix jours qui suivront la première publication de cet avis, autrement le petionnaire sera, dans les délais de la loi, nommé et dûment qualifié administrateur de la dite succession.

L.S. Témoin ma main et le sceau de la dite Cour, ce 12me jour de Mai, mil huit centsoixante-six.

12 mai. L. S. ALLAIN, Greffier.

Succession de Pierre Arsene Champagne Sr, et Communauté—No. 647.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 3me District Judiciaire, Paroisse de Lafourche.

En vertu d'un ordre de vente, émanant de la 3me Cour de District de la paroisse Lafourche, dans la succession ci-dessus mentionnée, à moi adressé, je vendrai à l'encan public, le MERCREDI 13me jour de Juin, 1866, à 10 heures A. M., sur les lieux ci-après décrits, situés dans la dite paroisse, rive droite du Bayou Lafourche, à environ sept milles au-dessous de la ville de Thibodaux, la propriété ci-après décrite, savoir;

1° **Un certain morceau de terre** situé dans la paroisse de Lafourche, sur la rive droite du Bayou Lafourche, à environ sept milles au-dessous de la ville de Thibodaux, mesurant deux arpents de face par quarante arpents de profondeur; avec l'ouverture, ou la fermeture appartenant proportionnellement à tout le morceaux de terre, borné en haut par les terres de Emile et de Félix Falgout, et en bas par la terre de la succession ci-après décrite; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus.

2° **Un autre morceau de terre** situé dans cette paroisse, sur la rive droite du Bayou Lafourche, à environ sept milles au-dessous de la ville de Thibodaux, mesurant deux arpents de face par quarante arpents de profondeur; avec l'ouverture ou la fermeture proportionnelle appartenant à tout le morceau de terre, dont ceci est une partie, borné en haut par les terres de la succession ci-dessus décrite, en bas par les terres de Louis Bourgeois, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dessus.

Aussi, les fournitures de maison, consistant en lits et garnitures de lits, armoires, tables, chaises, etc., etc., vaches, et veaux, etc.

CONDITIONS:— Les propriétés mobilières, payables toutes sommes de et au-dessous de dix piastres; comptant, et toutes sommes excédant dix piastres; pyables une moitiée comptant et une moitiée en Mars 1867.

Les terres payables en trois paiements égaux, échéant respectivement dans le moi de Mars des années 1867, 1868 et 1869. Les acquereurs fournissant leurs billets avec bonne et valable sécurité *in solido*, payables a l'ordre de l'administratrice de la dite succession, avec intérêt à 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. La terre sera spécialement hypothéquée, avec privilege du vendeur, sous le pacte de *non aliendo*, en faveur de la dite succession, jusqu'à plein et final paiement.

12 mai. M. BOURG, Shérif